

COMMUNE DE GRUSSENHEIM

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GRUSSENHEIM DE LA SEANCE ORDINAIRE DU 9 NOVEMBRE 2021

Sous la présidence de M. KLIPFEL Martin, Maire

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Membres présents :

Mmes BRAULT-PELUZZI Estelle (a reçu procuration de Mr BAUMANN Jean-Marie), GUTH Maité, HARDOUIN Marie-Christine, MULLER Sandrine, SIMLER Agnès

MM BLATZ Gérard, FRANCO Luis, JAEGLER Patrice, IBACH Patrice, SCHÖNSTEIN Laurent, SCHWEIN Laurent, STRAUDEL Jean-Philippe (a reçu procuration de Mr HABERKORN Christophe)

Membre absent excusé et non représenté : ./.

Membre absent non excusé : ./.

Membre ayant donné procuration : MM BAUMANN Jean-Marie (a donné procuration à Mme BRAULT-PELUZZI Estelle), HABERKORN Christophe (a donné procuration à Mr STRAUDEL Jean-Philippe)

Secrétaire de séance : Mr BLATZ Gérard

Ordre du jour

1. Désignation d'un secrétaire de séance
2. Approbation du compte-rendu de la séance précédente
3. Compte-rendu de réunions
4. Urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme, droit de préemption urbain)
5. Convention de mise à disposition de la propriété sise 23 grand' rue
6. Budget 2021 : décision modificative (virement de crédits)
7. Fête de fin d'année (repas des aînés, réception avec le personnel enseignant et communal) - Fête de la Libération
8. Divers

1. DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur Gérard Blatz est désigné en qualité de secrétaire de séance.

2. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE SEANCE

Mr Jean-Philippe Straudel indique qu'au niveau du point de l'AFua, le dernier paragraphe (*Il est rappelé que ceci est une évidence, mais aussi que la création*

de l'AFUa fait suite à une demande des propriétaires), n'est pas juste car cela n'a pas été discuté lors de la réunion et qu'en outre le projet de l'AFUa a été lancé à la demande de la commune qui avait missionné la société Topos.

Mr le Maire signale qu'à l'époque une procédure de révision du PLU a avait été lancée pour se mettre en conformité avec la loi Grenelle. Des réunions publiques avaient été organisées avec tous les propriétaires de terrains situés en zone IAUa pour leur expliquer que leurs terrains peuvent faire l'objet d'un déclassement si le PLU révisé devait être approuvé.

Mr Jean-Philippe Strauel souligne donc que c'est bien la commune qui a lancé la procédure et non les propriétaires comme indiqué dans le dernier compte-rendu.

Mr le Maire précise que si la procédure de révision devait s'achever des zones classées en IAUa seraient amenées à disparaître pour réduire la surface à urbaniser. Sur la zone "Egerst", une majorité de propriétaire était prêt à lancer un projet ; la phrase dans le dernier compte-rendu n'est donc pas fausse.

Mr Jean-Philippe Strauel indique que la commune avait bien voté un montant d'environ 15000 € au budget pour la révision du PLU. Mr le Maire précise que ceci était une obligation réglementaire.

Mme Estelle Brault-Peluzzi confirme qu'il n'a pas été dit que "l'AFUa fait suite à une demande des propriétaires".

Concernant le point 2, Mme Estelle Brault-Peluzzi indique qu'à la demande de Mr le Maire pour connaître quels étaient les éléments qui manquaient, elle avait indiqué que le compte-rendu contenait tout ce qui avait été dit mais qu'il manquait des précisions. Mr le Maire demande les précisions qui manquaient mais n'a pas eu de réponse.

Concernant le point 8 - CCAS : lorsqu'à la séance du mois de septembre, ce point avait été traité, 5 membres du conseil municipal étaient absents. Il avait été décidé d'une part de rediscuter de ce point lors d'une prochaine séance et d'autre part de réunir la commission d'aide sociale. En outre, c'est Mme Estelle Brault-Peluzzi qui a été à l'initiative de la proposition de créer un CCAS.

Concernant le point "Budget 2022", le retour fait à Mr Patrice Ibach, à savoir "la façon de procéder par Mr Patrice Ibach est déplacée" ne figure pas dans le compte-rendu.

Mr Patrice Jaegler indique cette situation (discussion autour des comptes-rendus) perdure depuis une année et que cela ne peut pas continuer. Il faut essayer de trouver une solution.

Mr Luis Franco signale qu'il y a un secrétaire de séance désigné à chaque séance et qu'à chaque fois ce sont les deux mêmes personnes qui soulèvent des problèmes.

Mme Agnès Simler trouve que le travail de la secrétaire de mairie est remis en cause.

Mme Estelle Brault-Peluzzi rappelle que personne ne doute des compétences de Mme Nathalie Kleindienst.

Mr le Maire rappelle que c'est lui qui signe le compte-rendu, qu'il en est responsable et que de ce fait, il peut préciser certaines choses. Il pense que les remarques sont faites uniquement pour contrecarrer le maire.

Mme Agnès Simler signale que quand elle avait été nommée secrétaire de séance, elle avait précisé le contenu de certains points.

Mr le Maire précise que concernant le compte-rendu, le secrétaire de séance, à savoir, Mr Jean-Marie Baumann, n'avait formulé aucune remarque.

Mme Estelle Brault-Peluzzi estime qu'il manque des données et que certaines choses sont orientées.

Mr Jean-Philippe Strauel rappelle que le compte-rendu comporte les paroles qui ont été dites et qu'on ne peut pas rajouter des choses qui n'ont pas été formulées.

Il rappelle également que le conseil municipal est une équipe.

Concernant par exemple la préparation de l'inauguration, la commission aurait pu se réunir pour définir les modalités de cette journée.

Mme Agnès Simler et Mr le Maire indique qu'à propos de l'inauguration, Mr Jean-Philippe Strauel n'avait pas à se trouver en première ligne sur les photos. Ce dernier estime être un élu comme un autre et a de ce fait, le droit de figurer sur les photos. Mr Gérard Blatz a rappelé que de nombreuses personnes qui se sont investies dans le chantier auraient mérité d'être sur la photo.

Mr Gérard Blatz signale qu'il ne faut pas seulement rôder mais également être présent quand il s'agit de travailler.

Mr le Maire s'interroge ; faut-il enregistrer, filmer la réunion ? Faut-il modifier le compte-rendu ?

Mme Maité Guth demande s'il n'était pas possible que le maire et les adjoints le relisent ensemble le jeudi soir comme cela été le cas par le passé.

Le compte-rendu de la séance précédente est soumis au vote : six voix pour, cinq contre et quatre abstentions.

3. COMPTE-RENDU DE REUNIONS

Monsieur le Maire rend compte des informations ci-dessous et des réunions auxquelles il a participé :

- 14 octobre : réalisation de jus de pommes à l'école
- 15 octobre ; participation à une formation organisée par l'ATIP
- 16 octobre : inauguration des nouveaux locaux de la mairie, de l'école et de la bibliothèque
- 20 octobre : conférence des maires de la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim
- 21 et 22 octobre : participation au congrès Amorce à Troyes
- 25 octobre : réunion de la commission communale du bulletin communale
- 26 octobre : réunion du comité de pilotage du marché de Noël
- 29 octobre : réunion du comité de gestion du Foyer

- 30 octobre : rencontre avec Mr Armbruster concernant le projet de la piste cyclable entre Grussenheim et Jepsheim
- 5 novembre : réunion à Jepsheim avec les maires de Jepsheim, Elsenheim, Grussenheim, Mr Lung représentant la société cynégétique du Ried (adjudicataire du lot de chasse n°2), et Mr Eblin, Président du Groupement d'Intérêt Cynégétique 2. Mr Lung estimant qu'il n'avait pas le droit de chasser durant les périodes de confinement souhaite une annulation ou minoration du loyer de l'année 2020. Or, des arrêtés préfectoraux permettait de chasser. Mr Lung adressera aux communes une proposition de prise en charge d'un pourcentage de paiement. A défaut d'accord des communes, il déposera un recours au tribunal. Mr le Maire précise qu'en cas de non-paiement du loyer, la commune peut résilier le bail conformément au cahier des charges.
- 5 novembre : assemblée générale du Football Club de Grussenheim (FCG)
- 7 novembre : assemblée générale du Groupe des Jeunes de Grussenheim. Mr le Maire indique la présence d'une nouvelle association à cette réunion, à savoir celle des Parents d'Elèves. Il indique qu'une information devrait être transmise à la mairie concernant cette création.
- l'antenne d'Orange a été mise en place. La liaison électrique à partir de la rue de Nord sera effectuée dès réception des câbles nécessaires.
- une bombe a été mise à jour lors de travaux de terrassement dans la grand'rue. Le désamorçage de la bombe nécessitera une évacuation totale du village. La date d'intervention n'est pas encore connue.

Mmes Estelle Brault-Peluzzi et Maité Guth et Mr Luis Franco ont participé au colloque de la ronde des fêtes le 19 octobre.

Mr Luis Franco indique qu'il a été soulevé le problème de la gouvernance dans les associations. Bien souvent, tout est organisé autour du Président de l'association sans laisser de place aux autres ce qui engendre des problèmes au moment du changement à la tête de l'association.

Mme Estelle Brault-Peluzzi indique également qu'il a été constaté que les bénévoles sont disponibles pour un temps bien précis et mais pas forcément sur une longue durée.

Mme Maité Guth s'interroge sur l'organisation du marché de Noël et notamment sur le rôle respectif du comité de pilotage, du comité de gestion et de la commune.

Mr le Maire rappelle l'historique du marché de Noël.

Le marché de Noël est organisé par de nombreux bénévoles. Ces derniers ne souhaitent peut-être pas intégrer une association. Mme Agnès Simler précise que tous les bénévoles bénéficient d'une assurance au travers du comité de gestion.

Mme Estelle Brault-Peluzzi propose que les présidents d'association soient conviés aux colloques ou aux réunions proposées par la Ronde des Fêtes. Mr Laurent Schönstein précise que ce ne sont que les associations adhérentes qui sont invitées aux colloques.

Mr Laurent Schönstein a participé le 6 novembre à la remise de galons aux Jeunes Sapeurs-Pompiers de Jepsheim et Environs. Il remplaçait Mr le Maire qui s'est

rendu aux obsèques du père de Mr Dominique Peluzzi, chef de Corps des sapeurs-pompiers.

Concernant l'assemblée générale du FCG, Mme Estelle Brautl-Peluzzi indique qu'en raison des nombreux licenciés, il existe une problématique d'occupation des terrains. Mr le Maire précise que des pourparlers ont déjà eu lieu à plusieurs reprises avec un propriétaire riverain mais que ce dernier ne souhaite pas vendre. Mme Agnès Simler précise qu'elle a demandé lors de l'assemblée générale du FCG s'il n'est pas possible dans le cadre des ententes entre les clubs de s'entraîner dans d'autres communes. Mme Estelle Brautl-Peluzzi indique que le trésorier du FCG avait répondu que cela est payant. La question de l'aménagement de l'ancien terrain de football est également soulevé. Mr le Maire indique que ce terrain est situé en zone naturelle et qu'un aménagement à cet endroit n'est pas possible.

Mme Estelle Brautl-Peluzzi fait un compte-rendu du conseil d'école au cours duquel ont notamment été abordés les points suivants : organisation de l'année, plans de sécurité, mesures liées à la crise sanitaire, fête de fin d'année (pas de fête de Noël à Grussenheim mais spectacle pour les enfants le 26 novembre). Le périscolaire a dû refuser des enfants cette année.

Mr le Maire précise que l'école fonctionne bien grâce à des enseignants qui s'investissent. Les travaux réalisés par la commune ont permis d'offrir de nouveaux bâtiments. Concernant le périscolaire, deux nouveaux périscolaires ont été créés en début d'année et qu'il y a des prévisions de constructions.

Madame Estelle Brautl-Peluzzi a participé :

- à la réunion organisée par Mr Yves Hemedinger à Biesheim
- à la réunion du comité syndical du Pôle Ried Brun le 4 novembre. Il est prévu une diminution du montant de la contribution à partir de 2022. En outre, la commune de Bischwihr sera sollicitée pour revenir sur sa position quant à leur décision de se retirer du syndicat.

Madame Agnès Simler résume la réunion de l'AGYMAPAK. Les salariés ont obtenu une revalorisation des salaires suite à leur investissement pendant la crise sanitaire.

Monsieur le Maire donne lecture d'un courrier adressé par Mr Dominique Peluzzi, chef de corps des sapeurs-pompiers. En juillet 2020, il avait déposé sa démission qu'il a retiré à la demande de Mr le Maire après une réunion. Mr Dominique Peluzzi fait état du manque de communication avec la commune et a, en outre, été surpris de ne pas avoir été convié à l'inauguration des nouveaux bâtiments de la mairie, de l'école et de la bibliothèque. Il est prêt à tout échange avec les élus et toutes les associations.

Mr le Maire indique que la démission a été retirée à la suite d'une réunion demandée par le président de l'amicale des sapeurs-pompiers.

Le fait que Mr Peluzzi n'ait pas été invité à l'inauguration n'était pas intentionnel et n'a rien à voir avec la considération du chef de corps. Le listing des invitations

a été présenté aux adjoints qui n'ont formulées aucune remarque. Mr Jean-Philippe Strauel et Mme Brault-Peluzzi Estelle proposent que les invités soient définis en réunion de commission. Mr le Maire précise que des personnes non invitées étaient également présentes. Il indique en outre qu'il n'est plus convié aux manœuvres des sapeurs-pompiers. Mr le Maire est attaqué dans ce courrier alors qu'il a toujours soutenu les sapeurs-pompiers. Mme Estelle Brault-Peluzzi rappelle qu'il est important d'avoir des pompiers dans le village. Une réponse écrite sera adressée par Mr le Maire à Mr Dominique Peluzzi.

Mr Laurent Schwein et Mme Agnès Simler ont assisté, le 8 novembre, à l'assemblée générale du Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la Plaine du Rhin.

4. URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
SCIZOME0 1 RUE DES JUIFS 68320 GRUSSENHEIM	IMP DU MOULIN Extension d'un entrepôt industriel avec logement de fonction
Madame MARIN MARIE NICOLE 59 RTE DE COLMAR 68320 GRUSSENHEIM	RTE DE COLMAR la réhabilitation d'une terrasse existante

DECLARATION PREALABLE

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
Monsieur SCHUH NICOLAS 6 IMP DU MOULIN 68320 GRUSSENHEIM	6 IMP DU MOULIN la mise en place d'une pergola
Madame NAAS COLLETTE 30 RUE D ALSACE 68320 GRUSSENHEIM	VILLAGE la division de terrains en vue de construire

CERTIFICAT D'URBANISME

Demandeur	Adresse du terrain
	Objets des travaux
MULLER JEROME 64 GRAND RUE 68320 JEBSHEIM	13 RTE DE COLMAR

DROIT DE PREEMPTION URBAIN

Il est décidé de ne pas faire usage du droit de préemption de la commune dans le cadre des transactions suivantes :

- vente de la propriété sise section 38 n° 188/97 d'une surface de 6 ares 50
- vente des parcelles section 3 n° C/31, F/51 et B/331 d'une superficie totale de 6 ares 01
- vente des parcelles section 3 n° E/31 et G/51 d'une surface totale de 20 ca.

5. CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA PROPRIETE SISE 23 GRAND'RUE

L'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF d'Alsace) a acquis pour le compte de la commune le bien sis 23 grand'rue. Afin de pouvoir utiliser les bâtiments durant les six années de la convention de portage, il y a lieu de signer une convention de mise à disposition de bien.

La convention de mise à disposition a été transmise à tous les conseillers municipaux. Après vote, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise Mr le Maire à l'effet de signer la convention de mise à disposition de bien pour usage en occupation par la collectivité ainsi que tout document s'y rattachant.

6. BUDGET 2021 : DECISION MODIFICATIVE (VIREMENT DE CREDITS)

Le syndicat du Parc à Grumes a vendu du bois provenant de la forêt de Grussenheim pour un montant total de 2283,32 €.

Sur ces ventes, le syndicat perçoit 2 % sur les recettes ainsi que le remboursement des frais de débardage, de sécurisation, de transport et des honoraires ONF. Le montant total à régler est de 667,03 €.

Ce montant n'était pas connu au moment du vote du budget. Seuls 30 €, correspondant à la cotisation annuelle, étaient inscrits au compte 66548 - Syndicat parc à Grumes.

Aussi, afin de permettre le paiement des frais de gestion de cotisations du parc à grumes

il est proposé de porter le virement de crédits suivant

- de l'article 022 "Dépenses imprévues" : - 638,00 €
- et à l'article 65548 "Autres contributions - parc à grumes" + 638,00 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve cette proposition et autorise Mr le Maire à passer les écritures comptables.

Mr Gérard Blatz indique que le conseil municipal peut, sur demande, visiter le parc à grumes.

7. FETE DE FIN D'ANNEE (REPAS DES AINES, RECEPTION AVEC LE PERSONNEL ENSEIGNANT ET COMMUNAL)

- **repas des aînés** : Mr le Maire informe le conseil municipal que certaines communes ont fait le choix d'organiser un repas en présentiel, d'autres proposent un portage de repas à domicile.
Un tour de table est effectué pour connaître la position de chacun.
Après discussion et vote, il est décidé, par 12 pour, 1 contre et 2 voix pour un portage à domicile, de proposer un repas en présentiel le dimanche 9 janvier 2022 pour les personnes qui le souhaitent (sous réserve des conditions sanitaires). Les autres pourront bénéficier d'un portage à domicile. Un courrier sera adressé prochainement à toutes les personnes de plus de 65 ans avec un talon réponse.
- **réception des vœux** : La date du samedi 8 janvier 2022 est retenue. Une décision sera prise ultérieurement dans l'attente de l'évolution sanitaire.
- **personnel enseignant et communal** : Comme les années passées, elle se déroulera en collaboration avec la commune d'Elsenheim. La date du 16 décembre 2021 est retenue et sera proposée aux enseignants.
- **cérémonies commémoratives de la libération** : Elles se dérouleront le dimanche 30 janvier 2022. Une réunion de la commission communale des fêtes et des cérémonies sera prévue pour définir les modalités de cette journée. Mr Jean-Philippe Strauel rappelle qu'il y a lieu de commander une nouvelle plaque commémorative en mémoire du capitaine Etori et du lieutenant Dusehu.

8. DIVERS

- **Cérémonies du 11 novembre** : Elles se dérouleront le jeudi 11 novembre 2021 à 11 heures. La préparation de la salle s'effectuera le même jour à 9 heures.
- **Maison 23 grand'rue** : Une visite sera organisée pour les conseillers municipaux en janvier 2022.
- **Piste cyclable Grussenheim-Jebsheim** : Mr le Maire donne lecture d'un courrier adressé par la Communauté d'Agglomération de Colmar. Cette dernière propose que la Communauté de Communes du Ried de Marckolsheim soit désignée co-maîtrise d'ouvrage déléguée. Ces travaux seront réalisés en lien avec la Collectivité Européenne d'Alsace. Une réunion est prévue le 18 novembre entre les Maires de Grussenheim et Jebsheim, Mr Carabin de la CCRM et un représentant de la Communauté d'Agglomération de Colmar.
- **Réunion d'information** : Une réunion d'information et d'échanges est organisée par le PETR, sur les obligations de réduction de l'artificialisation nette des sols dans les documents d'urbanisme le lundi 22 novembre 2021 à 18 heures à Wittisheim.
- **Information braderie** : La prochaine braderie Staub à Turckheim se déroulera du 18 au 20 novembre 2021.
- **Marché de Noël** : Il se déroulera du 3 au 5 décembre prochain. La préparation est en cours. Des petits sapins ont été commandés afin de permettre la mise en place des décorations préparées par les habitants. Les maisonnettes seront mises en place dans la grand'rue (pas d'exposants dans le hall). Un appel est lancé aux conseillers pour venir aider à préparer les samedis 20 et

27 novembre 2021 ainsi que pour assurer une ou des permanences durant le marché de Noël. Deux concerts sont prévus : les petits chanteurs de St André le samedi 4 décembre à 20 heures et l'Harmonie d' Ammerschwihr le dimanche 5 décembre à 17 heures.

- **Lotissement Les Noyers** : Dans le cadre de la création du lotissement "Les Noyers", il faudra donner un nom à la nouvelle voirie en cas de rétrocession de cette dernière à la commune. Il est proposé "impasse des noyers". Pour la numérotation, il sera pris contact avec les services postaux. Une décision sera prise lors de la prochaine séance.
- **Borne de Koufra** : Mme Maité Guth demande si la mise en place du nouvel autocollant sur la Borne pourra être réalisé pour les cérémonies commémoratives de la Libération. Le nécessaire sera fait en ce sens.
- **Divers travaux** : Mr Gérard Blatz liste les travaux qu'il a réalisés ces dernières semaines : réparation du rideau dans la salle des fêtes, support pour des drapeaux, fixation des tableaux à la mairie, façonnage des arbres tombés au "Schwartzbreckel", réparation volets roulants à l'école, mise en place des plantations....
- **Grussemerblett** : Mr Gérard Blatz indique que deux personnes ont été oubliées. Le nécessaire se fait afin que ceci ne se reproduise plus. Il indique, en outre, que sur plusieurs boîtes aux lettres, les noms des occupants ne sont pas toujours mis à jour. Il est rappelé qu'une information a été mise à ce sujet dans un Grussemerblett.
- **Jardin partagé** : Une réunion avec les demandeurs aura lieu le jeudi 18 novembre à 20 heures.

La séance est levée à 23 heures 20.

Le Maire, Martin KLIPFEL

